

Le jeudi 23 juin 2011

Objet : Fournitures scolaires

Chers parents, tuteurs et tutrices,

À la lumière des lignes directrices du Ministère de l'Éducation en ce qui concerne les frais liés aux fournitures scolaires et la cotisation demandées aux parents, nous vous faisons part des items qui seront fournis aux élèves pour les niveaux scolaires de la maternelle à la 8^e année en septembre 2011.

À partir du budget de l'école, nous rendrons accessible à chaque élève dans les salles de classe le matériel scolaire ci-dessous :

Maternelle et jardin	1^{re} et 2^e année
Ciseaux	Ciseaux
Bâton de colle	Bâton de colle
Crayons à mine pour débutant	Crayons à mine pour débutant (1 ^{re})
Gomme à effacer	Gomme à effacer
Boîte de crayons de couleur	Boîte de crayons de couleur
Marqueur solubles à l'eau (gros)	Marqueur solubles à l'eau (gros)
Duo-tangs (différentes couleurs)	Duo-tangs (différentes couleurs)
Boîte de craies de cire	Règle
Règle	Crayons à mine (2 ^e)
	Cahiers d'exercices
3^e et 4^e année	5^e à la 8^e année
Ciseaux	Ciseaux
Calculatrice	Calculatrice
Bâton de colle	Bâton de colle
Crayons à mine	Crayons à mine
Gomme à effacer	Gomme à effacer
Boîte de crayons de couleur	Boîte de crayons de couleur
Cahiers d'exercices	Cahiers d'exercices
Règle	Règle
Duo-tangs (différentes couleurs)	Duo-tangs (différentes couleurs)
Cartables	Cartables
Stylos (bleu et rouge)	Feuilles mobile lignées
Feuilles mobiles quadrillées	Feuilles mobiles quadrillées
Feuilles mobiles lignées	Rapporteur d'angle uniquement

Chaque élève recevra un montant convenable d'items pour débiter l'année scolaire. Ce que votre enfant recevra sera géré par le titulaire de classe puisqu'il y aura seulement un montant fixe de fournitures qui sera commandé pour le premier terme. Si votre enfant endommage, perd le matériel ou ne retourne pas le matériel à la fin de l'année, ce sera aux parents d'assumer la responsabilité financière pour le remplacement du matériel scolaire

Il est fortement recommandé que votre enfant ait un référentiel d'orthographe et de grammaire et un dictionnaire français à la maison pour appuyer son apprentissage. Vous pouvez communiquer avec l'école si vous désirez le nom de maisons d'éditions des ressources.

Afin de couvrir les dépenses reliées à l'agenda scolaire, nous demandons que chaque élève contribue 10\$ pour l'achat. Si votre enfant perd son agenda, ce sera la responsabilité du parent d'en acheter un autre.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas de communiquer avec l'école au 937-4249.

On vous remercie d'avance de votre collaboration continue.

Mme Claudine Savage, EAO
Directrice adjointe